

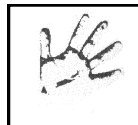


ACADEMIE DE POITIERS

Lettre de juin 2024
de la section académique du
SNETAA FO
32, avenue Danton, 17000 La Rochelle

snetaa.s3.poitiers@gmail.com
<http://snetaa.poitiers.free.fr/>

228



- **SOMMAIRE :**
- **P.1 : Editorial de la Secrétaire Académique.**
- **P.2 : Qui dit mutation, dit action ; CCP des Contractuels**
- **P.3. Souffrance au travail, ne restez pas seuls. Être PLP et enseigner en BTS**
- **P.4 : Site internet académique du SNETAA**

Des vacances bienvenues !

En ce début juillet 2024, notre esprit devrait s'orienter vers l'option « baisse de régime », « barbecue » ... Il devrait peu à peu oublier les élèves, les conseils de classe, les livrets scolaires, les corrections et laisser libre court à la sérénité. Mais notre esprit cette année, est plutôt en mode « surchauffé ». Comment réussir à faire une totale abstraction des difficultés qui nous attendent en septembre, malgré les vacances ? Quid de la rentrée ? Quel Ministre ? Quel Recteur ? Quelles lignes directrices de gestion ? Quel dialogue avec le rectorat ? Quel corps d'inspection et quelle réforme dans tout ce maelstrom ? Si dans notre Académie l'avenir de la réforme vous pose question, sachez que pour la rentrée, pas de changement par rapport aux annonces faites par la future ex Ministre de l'Education Nationale ni par notre nouveau futur ex haut-commissaire. Les décrets sont passés au journal officiel du 16 juin. Tout sera officiellement en place pour la rentrée.

Le calendrier prévisionnel pour le bac professionnel ? Que du bonheur ! A force de vouloir reconquérir le mois de juin, le ministère en arrive concrètement sur le terrain à faire que les cours se terminent fin avril ! Donc prévisionnel : épreuves d'Enseignement Général les 12, 13 et 14 mai. Pour les épreuves d'Enseignement Professionnel, il faudra attendre les 19 et 20 mai. Suite à cette phase d'examens, mise en place du fameux parcours « Y » avec les élèves désireux de rester 30h au lycée afin de parfaire leurs compétences et les autres, désireux de toucher 600 euros en allant en entreprise. **Mais voilà, le Ministère vient de découvrir qu'il y avait un HIC ! Pas celui qui pourrait se résumer par « comment garder des élèves dans les lycées ? Ou comment trouver assez d'entreprises en capacité d'absorber à la fois les stages des secondes générales, les PFMP obligatoires puisque parties pleines et entières des référentiels des secondes ou des premières bacs pros et maintenant les PFMP de 6 semaines des terminales bac pro. NON ! le HIC n'est pas là ! Pour La division des examens positionnée dans un bureau ministériel parisien cela n'est pas un souci. Il suffira que les équipes pédagogiques motivent les élèves dès le début de l'année sur leur projet. **Et c'est dans notre académie comme dans les autres que ces soucis rejaillissent.****

Mais lors de la réunion de présentation du calendrier prévisionnel, l'équipe qui œuvrait sur le calendrier vient de découvrir qu'entre le 20 mai et le 24 juin date de l'épreuve de PSE, il n'y avait que 5 semaines et non 6. Qu'à cela ne tienne ! **Les élèves poursuivront aussi bien en classe qu'en Entreprise après les dernières épreuves et ce, jusqu'au 4 juillet !** Mais où les énarques du Ministère de l'Education Nationale ont-ils la tête ? Ne se souviennent-ils pas d'adolescents croisés en juin que l'on sent tous, remplis d'une motivation démesurée pour rester en classe jusqu'au 4 juillet ! ?

Enfin, avec les décrets du 16 juin, tout est en place, tout est balisé. A tel point que certains Inspecteurs dans notre Académie font déjà pression et sur les équipes et sur les Chefs d'Établissement pour avoir avant le départ en vacances, des squelettes de projet sur les heures de parcours de la terminale.

Côté Rectorat nous sommes toujours en attente d'une audience.

On l'a vu cette année, en moins de six mois une nouvelle proposition de réforme peut être mise en place, alors « Il est urgent d'attendre ! » **Profitez de ce mois et demi de repos tout en sachant que le SNETAA est là. Si vous nous contactez pendant cette période, l'équipe académique vous répondra. Bel été à tous !**

La Rochelle le 21 juin 2024, Bénédicte Moulin, Secrétaire Académique du SNETAA FO

**« Qui dit mutation, dit action ! »
du SNETAA FO**

Une fois n'est pas coutume depuis la fin des CAPA, le SNETAA FO syndicat représentatif, a été reçu dans le cadre des rencontres bilatérales pour les recours du mouvement intra le 24 juin en présence de M Linier, chef de la DPE. Nous, commissaires paritaires du SNETAA FO (et de la FNEC-FP FO) avons porté la parole de nos collègues, si ce n'est pour obtenir le vœu désiré, améliorer les situations individuelles. Dans le cadre de cette réforme du lycée professionnel dont nous ne savons pas ce qu'elle va advenir dans les prochains mois... choisir de muter est une décision lourde, et être dans l'obligation de muter est un parcours du combattant.

Fort d'une présence dans presque la plupart de tous les LP de notre académie, le réseau de nos représentants nous permet d'être informés de situations particulières et des évolutions de carrière des collègues. Tout au long de l'année, nous sommes disponibles pour vous écouter, vous informer et vous conseiller. Nous vous proposons dans le cadre des mutations inter et des mutations intra, 3 à 4 visioconférences pour préparer avec vous votre dossier (documents) mais également convenir avec vous d'une stratégie individuelle pour la formulation de vos vœux. Parce que l'administration a sa propre logique et ses propres codes, il est essentiel de ne pas être seul, en particulier lorsque l'on est stagiaire et même pour un changement de poste !

Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec l'un des commissaires paritaires du SNETAA FO pour lever des inquiétudes légitimes.

Les groupes de travail avec le Rectorat nous permettent également d'être au cœur des décisions, modifications... pour mieux agir et inversement, nous pouvons faire des remontées de terrain précises sur des situations qui doivent être traitées rapidement.

Ayant des contacts réguliers avec les services du Rectorat et parce que nous connaissons le fonctionnement, nous pouvons agir tout au long de votre carrière : avancement (rendez-vous de carrière, HC, Classe exceptionnelle...), mesure de carte scolaire, difficultés personnelles, CLM/CLD....

Nous avons déjà accompagné bon nombre d'entre vous et nous continuerons à le faire parce que le SNETAA FO est un syndicat de terrain !

**Christelle Butraud membre du Bureau Académique
et Commissaire Paritaire Académique.**



Compte rendu de la CCP (Contractuels Enseignants et d'Education)

Nous avons été conviés le 18 juin 2024 au Rectorat de Poitiers pour la réunion annuelle de la CCP des contractuels, lors de cette réunion nous avons échangé sur les points suivants :

- Avancements des Personnels Enseignant, d'Education et PsyEN
- Contractuels (CDD et CDI) ;
- CDisation des Personnels Enseignants, d'Education ;
- PsyEN Contractuels
- Etat de fin de service

Quelques chiffres : 155 contractuels de l'Académie ont vu revaloriser leurs échelons, 26 de nos collègues sont passés de contractuels en CDD à CDI. Félicitations à eux.

Enfin moins réjouissant une trentaine de nos collègues sont partis ou ne renouvelleront pas leur contrat pour l'année prochaine (pour différentes raisons).

Certains collègues se sentent perdus face aux rouages de l'administration, ne connaissent pas les procédures et sont livrés à eux-même et leurs questionnements.

Le SNETAA FO aide les contractuels adhérents qui le demandent, pour la réussite de chacun. Le SNETAA FO a mis en place une adresse mail pour les contractuels qui auraient des problèmes avec leur hiérarchie ou même d'ordre professionnel face aux élèves et de répondre aux questions sur leurs droits et devoirs.

Pour me contacter, par mail : snetaa.contractuel@gmail.com ou par téléphone : 06 71 11 33 84

Benoît CAUTE, représentant des Contractuels du SNETAA FO Académie de Poitiers

Souffrance au travail, ne restez pas seuls !

« Personne ne doit subir ou vivre une situation de travail qui nuit à sa santé ! »

Cette année scolaire 2023/2024 se termine, avec des vacances qui arrivent à point-nommé, synonymes de repos et d'apaisement.

Nous avons été sollicités de nombreuses fois encore, par des collègues qui vivent ou qui ont vécu des situations conflictuelles au travail.

L'individualisation, les élèves difficiles, les conflits entre collègues, les directions qui parfois exercent des pressions, sont autant de terrains favorables à la dégradation des conditions de travail entraînant une situation d'atteinte à la santé morale ou physique.

Des solutions existent !

- Vous pouvez dans un premier temps contacter votre représentant local du SNETAA qui saura vous conseiller ou vous orienter,
- Faire un registre RSST, (la petite cloche en haut à droite de la page d'accueil de l'intranet du rectorat)
- Exercer votre droit de retrait,
- Dans certaines situations, faire la demande de protection fonctionnelle...

Dans bien des situations, le fait d'être accompagné permet de désamorcer, d'apaiser, de trouver des solutions ou compromis, pour améliorer vos conditions de travail.

Quelle que soit la situation, ne restez jamais seul, ne vous isolez pas et faites-vous accompagner !

Stéphane Texier, Membre du Bureau Académique



Être PLP et enseigner en BTS !

Quoique puissent en dire certains, être PLP et enseigner en BTS, c'est possible, voire souhaitable ! Et c'est dans notre statut particulier !

Dans certains BTS, comme le BTS finitions, aménagement des bâtiments : conception et réalisation, une majorité d'élèves est issue de Bac Professionnel. Cela est d'ailleurs favorisé par les quotas imposés par l'administration.

Les PLP connaissent les acquis et les difficultés des élèves provenant de bac pro, car ils sont issus de leurs classes ; ils connaissent leurs points forts et points faibles, sont mieux préparés à leurs difficultés et sont donc plus à même de consolider leur parcours dès le début de la formation. Ils comprennent mieux leur besoin d'un enseignement plus « pratique » que « théorique » qu'un enseignant habitué à des élèves de lycée général. Cet enseignement différent convient également aux élèves issus des séries technologiques et générales, et permet à tous de progresser et à une majorité d'obtenir un diplôme qui leur permet d'intégrer le monde du travail ou de poursuivre leurs études.

En enseignement général, les PLP, aidés par leur bivalence, incorporent au maximum des situations et des problématiques concrètes en lien avec la formation des étudiants, pratiques qu'ils utilisent déjà avec leurs élèves de lycée professionnel, du CAP au Bac Pro depuis longtemps et qu'ils transfèrent donc naturellement à leurs classes de BTS.

Tous les PLP qui enseignent en BTS que j'ai rencontrés sont heureux d'avoir saisi cette opportunité quand elle s'est présentée !

Henriette Meunier, membre du Bureau Académique.

Le site académique Internet de la section du SNETAA de l'Académie de Poitiers (snetaa.poitiers.free.fr) vous informe sur les actualités locales et nationales, mais vous donne aussi quelques informations d'ordre pédagogique.



Ce site est aussi le vôtre : chacun peut proposer des articles, des textes ou des informations à publier en contactant le webmestre (snetaa.web.poitiers@gmail.com) ou en cliquant sur le lien en bas de chaque page du site.

Outre les actualités, vous pourrez y trouver le dernier magazine AP édité par le National, mais aussi celui du dernier Congrès qui reprend les mandats du SNETAA, celui du dernier Conseil National, qui actualise les mandats du SNETAA votés lors du dernier Congrès et tous les autres magazines parus ces dernières années (sous l'onglet « Publications/Archives »).

Un certain nombre de parutions nationales sont aussi en accès directement en entête du site, comme par exemple les dossiers spécifiques concernant les stagiaires, les contractuels, les TZR, les CPE, les DDFPT...

Bien sûr, on y retrouve les actualités académiques et notamment les derniers journaux académiques consultables en ligne.



Les principaux documents pédagogiques (BO, guides, ...) apparaissent sous l'onglet « Textes de références/... du coté pédagogie ». Si certains sont manquants, signalez-le au webmestre.

Sous l'onglet « L'équipe académique », chacun pourra contacter un membre du secrétariat académique du SNETAA, ou retrouver le nom de son correspondant local d'établissement.

De nombreuses autres informations et liens se retrouvent sur les autres pages du site. N'hésitez pas à y naviguer ... vous avez le bouton à droite et au milieu de l'écran qui vous ramènera toujours à la page d'accueil. Encore une fois, n'hésitez pas à signaler les oublis, erreurs, manques... que vous décèleriez.

Bonne lecture.

Jean-Luc Germaneau, membre du Bureau Académique